News BBS

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **13 (1998)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMITÉ-DIRECTEUR BBS, SÉANCE DU 27 MAI 1998

Lors de sa séance du 27 mai 1998, le Comité-directeur BBS a procédé à un examen approfondi des structures de l'association. Il s'est notamment penché sur son propre fonctionnement ainsi que sur les relations avec les autres organes de l'association et le secrétariat. Il est apparu clairement qu'une redéfinition des ressorts et du cahier des charges du secrétariat était nécessaire. Le Comité-directeur a décidé d'analyser plus en détail le travail de chaque ressort et de revoir lors de la prochaine séance la répartition des tâches.

En outre, le Comité-directeur a pris connaissance de l'organisation d'un forum organisé en collaboration avec MEDIAT Rhône-Alpes en avril 1999. Il sera consacré à l'écrit, aux problèmes éditoriaux et aux nouveaux lecteurs.
Suite à la demande du Comité-directeur, la CLP va revoir la question d'un logo des bibliothèques suisses.
Le groupe de travail Pro Arbido, chargé d'élaborer un rapport présentant de nouvelles structures pour l'édition de la revue professionnelle, a remis son rapport au Comité-directeur. Ce dernier souligne le travail remarquable fourni par le groupe de travail en un temps record. Toutefois, afin de pouvoir l'étudier en détail, il souhaite se prononcer lors de la prochaine séance du 12 août.
En matière de droits d'auteur, le tarif 6 est en vigueur depuis le mois de janvier 98, conformément aux recommandations de la CLP et de la BBS. Les négociations concernant le tarif 9 (média électroniques) sont en cours. Toutefois, il ne sera probablement pas en vigueur avant l'an 2000. Il sera mis en consultation auprès des bibliothèques en temps utile. En temps que membre du DUN (Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins), la BBS assure une bonne représentation des intérêts des bibliothèques dans ce domaine.

Le projet de stand pour la Foire du livre de Francfort consiste en 200 présentoirs contenant des photos et présentations des bibliothèques suisses. 12 bibliothécaires de Bâle, Berne, Genève et Fribourg se sont annoncés pour assurer la présence des bibliothèques sur le stand.

Un groupe de travail du comité français de l'IFLA a travaillé à la traduction du programme du congrès d'Amsterdam. Un groupe pour la traduction en langue allemande pourrait également se constituer. La représentation suisse au congrès de l'IFLA sera mieux structurée cette année afin de garantir une présence plus marquée du monde des bibliothèques suisses.

En matière de statistique des bibliothèques, le Comité-directeur a pris connaissance d'une interpellation pour une coordination des bibliothèques et médiathèques en Suisse de Mme Simmen au Conseil des Etats. Le Conseil fédéral a répondu que l'Office fédéral des statistiques n'accordait pas de priorité pour le moment à une standardisation du recensement des données des bibliothèques. Toutefois, l'Office fédéral des statistiques tentera d'adapter le traitement de ces données aux normes européennes. En outre, un groupe de travail de l'IFLA est en train de réaliser une réflexion à ce sujet. La BBS suit ce dossier et prendra l'initiative en temps utile.

BBS

LE SECRÉTARIAT DÉMÉNAGE!

Les locaux occupés par le secrétariat BBS à l'Effingerstrasse 35 sont devenus trop exigus et ils sont répartis sur plusieurs étages et bâtiments. En conséquence, le secrétariat va déménager fin octobre / début novembre 1998. Toutefois, nous avons l'avantage de pouvoir rester à la même adresse et de regrouper ainsi tous les bureaux, y compris les archives de l'association. En outre, le système informatique, datant de quelques années déjà, sera remis à jour afin de répondre aux demandes de plus en plus exigeantes en matière d'information et de communication.
Nous nous efforcerons d'assurer sans interruption tous les services aux membres pendant cette période. Néanmoins, nous nous permettons de solliciter votre patience, si nous ne pouvons pas immédiatement répondre à toutes vos demandes. Nous vous remercions de votre compréhension.

Alain Huber

DAS ZENTRALSEKRETARIAT ZIEHT UM!

Die heutigen Büroräumlichkeiten des BBS-Sekretariates an der Effingerstrasse 35 in Bern sind zu eng geworden. Zudem sind sie auf verschiedene Stockwerke und Gebäude verteilt. Das Sekretariat wird also Ende Oktober/Anfangs November 1998 in grössere Räumlichkeiten umziehen. Wir haben jedoch das Glück, an derselben Adresse bleiben zu können. Die Büros sowie das Verbandsarchiv werden somit unter einem Dach zu finden sein. Auch wird die nun bereits einige Jahre alte EDV auf den neuesten Stand gebracht, um den immer höheren Ansprüchen in Sachen Information und Kommunikation gerecht zu werden.
Wir werden versuchen, alle Dienstleistungen an die Mitglieder ohne Unterbruch zu gewährleisten. Wir bitten Sie jedoch um etwas Geduld, wenn wir in dieser Zeit nicht sofort jede Anfrage beantworten können. Wir danken für das Verständnis.

Alain Huber

LE GROUPE D'INTÉRÊT DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

tiendra son assemblée annuelle le jeudi 12 novembre à la StUB. La partie statutaire, réservée aux membres, sera suivie d'une partie professionnelle sur le thème de la formation documentaire des utilisateurs de bibliothèques universitaires à laquelle les collègues travaillant dans ce domaine pourront participer, dans la mesure des places disponibles. Le programme définitif sera communiqué ultérieurement.

J. Noeninger